

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Un certificat médical (valable toute la saison) portant OBLIGATOIREMENT la mention suivante :
« Non contre indication à la pratique du judo EN COMPETITION »
- La demande de licence fédérale complétée fournie par le club, remplie, datée et signée
- Le passeport sportif de judo (pour les anciens licenciés)
- Pour les nouveaux licenciés (sauf les baby et taïso) et les cadets 1ère année(1999) : une photo d'identité pour le passeport sportif
- Pour les plus de 14 ans : la photocopie de la carte d'identité pour passage au passeport adulte (sauf taïso)
- La fiche d'inscription (téléchargeable) au club complétée, datée et signée.
- La fiche(téléchargeable) de consentement au prélèvement en cas de contrôle anti-dopage à partir de 11 ans (2002 et avant)
- La décharge(téléchargeable) de responsabilité pour chaque cours fréquenté avant la remise du dossier complet (1 par cours)
- Le règlement en une ou trois fois. Coupons sports ANCV acceptés.
Chèques à l'ordre du A.A.D.B GARGES SECTION JUDO
(Les 3 chèques seront débités en trois fois : mi-septembre, mi-novembre et mi-mars, détail des montants ci-dessous)

**ATTENTION : LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE RENDU COMPLET
AU PLUS TARD DANS LES 15 JOURS QUI SUIVENT LE PREMIER COURS !
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**

